



Avant
Pendant
Après

une inondation

Les bons réflexes à prendre
en famille



Avant l'inondation

JE PRÉPARE MON KIT DE SURVIE



- **Une lampe** (à piles) pour pouvoir m'éclairer.
Une radio (à piles) pour écouter les informations.



- **Des vêtements chauds.**
Des **couvertures** pour me réchauffer.



- Des **bouteilles d'eau** pour me désaltérer.
De la **nourriture** pour manger (de préférence, des aliments qui se conservent).



- Une **trousse de premiers secours** pour pouvoir se soigner (avec pansements, désinfectants et médicaments).



- **Les papiers importants**, les doudous des enfants.
De quoi s'occuper (jeux de société, livres).



- Un **téléphone portable avec batterie** chargée pour appeler en cas d'extrême urgence.



- Un **appareil photo** pour prendre les dégâts lors de l'inondation.

Pendant l'inondation

CE QUE JE DOIS FAIRE



- En cas de crue imminente, **je coupe le gaz et l'électricité** pour éviter le risque d'explosion et de court-circuit.



- **Je ferme les portes**, calfeutre les fenêtres et bouche les possibles arrivées d'eau (aérations, soupiraux...).



- **Je mets les objets de valeur à l'abri** pour ne pas les perdre.



- **Je me réfugie en hauteur** pour ne pas me noyer.



- **J'écoute la radio** pour en savoir plus sur l'inondation.



- **Je m'occupe calmement** en attendant l'arrivée des secours.



- **Je mets les produits toxiques en hauteur.**

Pendant l'inondation

CE QU'IL EST INTERDIT DE FAIRE



- **Je ne quitte en aucun cas mon domicile** sauf s'il est donné l'ordre d'évacuer.



- **Je ne prends pas ma voiture** car je risque d'être emporté par l'inondation.



- **Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école** car je risquerais de les mettre en danger.



- Si j'habite dans un immeuble, **je ne prends en aucun cas l'ascenseur** pour éviter d'être bloqué à l'intérieur.



- **Je ne téléphone pas** (sauf en cas d'extrême urgence) pour libérer les lignes téléphoniques aux services des secours.

Après l'inondation



- Je vérifie auprès des secours que je peux accéder à mon domicile en toute sécurité



- Je contacte ma mairie pour faire une déclaration catastrophe naturelle.



- Je préviens mon assurance pour venir faire l'état des dégâts et je prends des photos qui serviront de preuve.



- Je ne rétablis pas le gaz et l'électricité, je fais appel à un professionnel.



- Je m'assure auprès de la mairie que l'eau du robinet est potable avant de la boire.



- Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors service.



- Je nettoie mon habitation sans oublier de mettre des gants et des bottes.



- J'aère souvent et je chauffe très doucement pour faire sécher ma maison.

Infos utiles

Les numéros à composer
en cas d'urgence

- **POMPIERS** **18**
- **SAMU** **15**
- **POLICE ou GENDARMERIE** **17**
- **Numéro unique d'appel
d'urgence en Europe** **112**



Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

1, rue du Stade

69390 Saint-Symphorien-d'ozon

Tél. 0 4 78 02 93 68 - Fax. 04 78 02 40 23

ccpo@pays-ozon.com - www.pays-ozon.com

CHAPONNAY

COMMUNAY

MARENNES

SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON

SÉRÉZIN-DU-RHÔNE

SIMANDRES

TERNAY